

Mission de l'Alliance Solaire Internationale au Togo
BIENTOT UN FINANCEMENT DES PROJETS LIES AUX POMPAGES SOLAIRES POUR IRRIGATION ET ADDUCTION D'EAU POTABLE P.7

LE HAUT CONSEIL DES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR OFFICIELLEMENT LANCE P.3



TOGOREVEIL



Le pari d'une actualité qui réveille

TR 341 du 05 Jul. 2019
 Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



UNIR EN VOIE DE REMPORTER LA MAJORITÉ DES COMMUNES DE LA RÉGION CENTRALE

 P.2

Le Vice-Président ATCHA- DEDJI salue une campagne électorale de proximité, intelligente, intense et victorieuse et transmet les félicitations du **Président FAURE** aux populations de Sokodé et ses environs

■ **JSFDT MOBILISE LES JEUNES POUR UNE JOURNÉE DU DON DE SANG DEMAIN SAMEDI** P.11

■ **Gospel/'N'DI VONVON' (Je fais peur) YVES LEBON ÉVANGÉLISE LES ENNEMIS À TRAVERS SON NOUVEAU SINGLE** P.11

■ **Lutte contre la criminalité transnationale organisée LES MAGISTRATS ET OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE SENSIBILISÉS ET OUTILLÉS** P.10

■ **Entretien avec M. Koffi ODOUMTAN, promoteur du thé MAFI « NOUS VOULONS DISPOSER D'UNE GRANDE UNITÉ DE PRODUCTION »** P.9



BATTUE PAR LA LISTE KOUIGAN D'UNIR, BRIGITTE ADJAMAGBO S'ARCHARNE SUR LA LISTE AKPAKI DU NET QUI S'INDIGNE : P.2
 « La bataille des derniers de la classe n'a rien de respectable »

APRES KINSHASA LE PRESIDENT FAURE INVITE A LA CELEBRATION DU 25E ANNIVERSAIRE DE LA « FETE DE LA LIBERATION » DU RWANDA



Le président Faure Gnassingbé était ce jeudi 4 juillet aux côtés de son homologue rwandais Paul Kagame dont le pays a célébré la « Fête de la Libération » nationale. C'était l'occasion pour le chef de l'Etat de transmettre au nom du peuple togolais ses chaleureuses félicitations à son homologue et au peuple rwandais tout entier.

Instaurée au Rwanda en mémoire des victimes du génocide de 1994, l'événement, placé cette année sous le thème « Ensemble nous prospérons » est marqué par un hommage aux victimes du génocide de 1994, des défilés militaires et civils

et un important discours du Président Kagame sur la paix et l'avenir de la nation.

Signalons qu'avant le Rwanda, Etat Faure Gnassingbé a effectué une visite de travail de deux jours depuis le mardi 2 juillet dans la capitale congolaise où il s'est entretenu avec Felix Tshisekedi sur le renforcement de la coopération bilatérale entre leur pays. Les deux présidents ont également abordé les questions sécuritaires sur le continent précisément dans la sous-région.

Le président a lors d'un dîner qui lui a été offert, remercié son

homologue et réaffirmé son engagement à œuvrer aux côtés de ses pairs pour la résolution des conflits sur le continent. « La place de l'Afrique dans le monde ne sera tenue que si ses leaders adoptent des positions communes ; Nous sommes dans des régions qui connaissent encore des crises sécuritaires », a-t-il souligné.

Il faut signaler qu'à son arrivée, le Chef de l'Etat s'est rendu au Mausolée de N'sele où repose la dépouille de l'opposant historique Etienne Tshisekedi, pour saluer la mémoire du père de l'actuel président. **K.Y.**

Municipales dans Ogoou 1

BATTUE PAR LA LISTE KOUIGAN D'UNIR, BRIGITTE ADJAMAGBO S'ARCHARNE SUR LA LISTE AKPAKI DU NET QUI S'INDIGNE :

« La bataille des derniers de la classe n'a rien de respectable »



Alors que toutes les formations politiques et les listes de candidates indépendants attendent patiemment la publication des résultats provisoires des municipales, les six partis restant de la C14 qui ont concouru au nom de la coalition, ont surpris l'opinion à travers un communiqué de contestation prématurée en date du mercredi 03 juillet 2019. A travers cette malencontreuse sortie, Mme Brigitte ADJAMAGBO JOHNSON, coordinatrice du groupement et tête de liste de la C14 dans la commune d'Ogou 1, remet en cause la transparence du vote dans ladite commune. A la surprise de nombreux observateurs, c'est au Nouvel Engagement Togo (NET), que la Coordinatrice de la C14 s'attaque principalement estimant qu'il y a eu manipulations des résultats au profit de la liste de ce parti conduite par le jeune et efficace Akpaki Ogouwa. En réaction, dans un communiqué sorti dès le lendemain (jeudi) le NET s'indigne de cette « bataille des derniers de la classe » qui n'a rien de respectable.

En n'excluant pas toute éventualité de porter cette « opprobre » devant les autorités judiciaires, « le NET conseille instamment à la

coordinatrice de la C14 de rester digne dans la défaite, et de considérer plutôt les résultats provisoires tels que tous les états-majors des partis politiques en disposent, et qui sont tous défavorables aux partis politiques se réclamant de l'opposition, comme une réponse cinglante de nos populations sur la nécessité de changer d'approche politique. Essayer de trouver des boucs émissaires ne rendra que plus pathétique la débâcle. » Avant d'ajouter « Pour preuve, même les résultats que prétend disposer la coordinatrice placent UNIR très largement en tête dans la commune. L'adversaire politique est le parti au pouvoir. Il ne faut pas se tromper de cible. »

Selon les chiffres concordants disponibles auprès de différents états majors des partis politiques et listes en compétition dans l'Ogou 1. Sur 56 069 électeurs inscrits, il y aurait eu 20 469 votants avec 18 425 suffrages exprimés et 1044 Bulletins nuls. En ce qui concerne la répartition des 15 Sièges de cette commune. La liste UNIR conduite par la vaillante Mme KOUIGAN se taille la part de lion en remportant 7 sièges, la C14 de Mme Brigitte Adjamagbo s'en sort avec 1 seul siège tout comme la liste du NET

(01), la liste Indépendante dénommée « ENSEMBLE » et l'UFC. Le parti ANC aurait fait mieux avec deux (02) élus tout comme le PDI. Le CAR et la PDP également engagés dans la course dans cette commune de Ogou 1 n'auraient obtenu aucun siège. Tous ces chiffres restent à confirmer par la CENI lors de la publication des résultats provisoires, la seule étape qui ouvre, légalement, la possibilité de contester et d'introduire les recours devant le président de la chambre administrative de la Cour Suprême. Outre le NET, la Coordinatrice de la C14, Mme Adjamagbo, selon des indiscrétions, glisserait également dans les considérations ethniques, en accusant son propre délégué auprès de la CELI Ogou d'être à la solde du pouvoir parce qu'étant d'ethnie kabyé. Une insinuation qui n'a pas manqué de susciter des réactions dans la commune d'Ogou 1 où la candidate Adjamagbo s'est suicidée elle-même de fait de son incapacité à battre campagne dans les langues locales que sont essentiellement l'fè et le Houdou. Nous y reviendrons

Patrick NIMA

Assurer la sécurité et la paix sur le continent

LE TOGO PREND LES COMMANDES DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE DE L'UNION AFRICAINE



Le Togo assure à partir de ce mois de juillet la présidence tournante du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS). Créée en 2004 et calquée sur le modèle du Conseil de sécurité des Nations Unies, le CPS est l'une des innovations institutionnelles la plus ambitieuse de l'Union Africaine (UA).

Il est chargé de la prévention des conflits et du maintien de la paix. Son principe directeur est celui de la "non-indifférence", inspiré du "devoir d'ingérence", en cas de violations graves des droits de l'homme par un Etat du continent.

Les membres du Conseil devraient se rendre en Gambie où une force mixte de la CEDEAO-UA est déployée. Le représentant togolais auprès de l'UA a pour nom Sébadé Toba.

Ce choix est, sans nul doute le prix de l'engagement du Togo en matière de la lutte contre l'insécurité grandissante dont fait l'objet l'Afrique ainsi que ses actions en faveur de la paix.

Le précédent passage du Togo à la tête de l'organe décisionnel permanent de l'UA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, avait été marqué notamment par la gestion de la situation en RDC, au Sahel et en Guinée Bissau.

Faut-il le préciser qu'en plus de son implication sur le continent, le Togo est également très engagé auprès des Nations Unies dans des opérations de maintien de la paix. Plus de 2000 casques bleus togolais, soldats et policiers, sont actuellement déployés sur les théâtres d'opérations de l'ONU en Afrique, essentiellement au Mali et dans le monde.

Pas plus que mardi 2 juillet 2019, le pays a assisté au retour de 70 militaires togolais de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) qui ont regagné Lomé mardi au terme d'un an passé dans ce pays et le départ d'un nouveau contingent sur place.

Certains font partie de la Force de police des Nations Unies (FPU), d'autres sont médecins et infirmiers. L'expertise des Togolais a largement contribué à ramener le calme au Mali. Leur action est régulièrement saluée par les responsables onusiennes

Marcel SOGLO

UN CONTINGENT DE 140 SOLDATS TOGOLAIS DEPLOYE AU MALI



Dans le cadre de la contribution du Togo à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), 140 éléments des forces armées et de sécurité togolaise partent pour le Mali. Composé de policiers, de médecins ou encore d'infirmiers, ce contingent remplace les précédents enfin de mission et qui ont regagné le bercail en début de la semaine au pays.

Ces soldats sont appelés à « assurer la sécurité des personnels et des installations des Nations Unies, le maintien de l'ordre public et la sécurité des populations conformément aux mandats spécifiques ». Ces forces de paix et de sécurité sont regroupées au sein de la Force de Police des Nations Unies (FPU).

Elysee

55ème session ordinaire de la Conférence de la CEDEAO à Abuja

LE CHEF DE L'ETAT FAURE A PARTICIPÉ AUX TRAVAUX



Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a pris part à la 55ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernement de la CEDEAO tenue le samedi 29 juin 2019 à Abuja au Nigéria.

La conférence qui a vu le président nigérien Mahamadou Issoufou désigner président en exercice de l'Organisation à l'issue des travaux, s'est essentiellement penchée sur la question de la monnaie unique de la CEDEAO ainsi que les diverses dispositions liées à sa mise en place. Outre les sujets d'ordre économique les échanges ont également tourné autour des questions sécuritaires et sociopolitiques.

Parlant des efforts effectués par le Togo quant à l'enracinement de la démocratie dans le pays et son apport à la résolution des différentes crises dans la sous-région, la commission de la CEDEAO a tenu à féliciter particulièrement le Togo pour la tenue effective des Législatives du 20 décembre 2018, dans le respect des recommandations formulées par l'institution communautaire lors de son dernier sommet. Elle a également félicité le Togo pour sa contribution à l'opérationnalisation de « l'Initiative d'Accra pour la lutte contre le terrorisme. »

K.Y.

Le réseau mondial YPO veut accompagner l'entrepreneuriat des jeunes au Togo

UNE DELEGATION DE L'ORGANISATION S'EST ENTRETENU AVEC LE CHEF DE L'ETAT



Une délégation du réseau mondiale de jeunes dirigeants YPO (Young President's Organization) conduite par le Président de sa branche francophone, Pascal Gerken a rencontré enfin de semaine dernière au palais de la présidence le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé. YPO est un réseau mondial de jeunes cadres dirigeants comptant à ce jour plus de 27 000 directeurs généraux dans plus de 130 pays dont une quinzaine en Afrique.

La délégation est allée exprimer au Chef de l'Etat son désir de s'implanter au Togo afin de mettre à disposition du gouvernement, ses moyens pour un accompagnement de la politique de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes déjà mise en place au Togo. C'est aussi une opportunité pour attirer les investisseurs vers le Togo.

L'organisation fournit une plate-forme pour que les directeurs généraux s'engagent, apprennent et développent la connaissance, l'influence et la confiance entre eux.

Komla Y.

Revaloriser la potentialité de la diaspora togolaise

LE HAUT CONSEIL DES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR OFFICIELLEMENT LANCE

Le Haut Conseil pour les Togolais de l'Extérieur (HCTE), annoncé le 1^{er} avril de cette année et qui fait partie de la feuille de route du Gouvernement, est désormais chose faite.

C'est le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur, Professeur Robert Dussey qui a procédé à la cérémonie de lancement du projet le mardi 2 juillet 2019 à Lomé.

Plusieurs objectifs sous-tendent sa création notamment, rassembler sans distinction d'aucune, tous les ressortissants togolais résidant à l'étranger; promouvoir la défense des droits et intérêts des Togolais de l'extérieur et leur porter assistance; assurer le lien avec l'autorité publique du Togo d'une part et les autorités des pays d'accueil d'autre part; favoriser et valoriser la contribution des Togolais de l'extérieur dans tous les aspects du développement économique, environnemental, social et culturel; assurer la participation active de la diaspora aux affaires publiques du Togo et apporter les secours nécessaires aux Togolais en situation difficile et s'il y a lieu, provoquer l'intervention de l'autorité publique.

"La Diaspora est émiétée en plusieurs associations avec des difficultés à



se regrouper et à s'organiser en faitière capable d'assurer sa représentativité. Il s'avère donc indispensable de fédérer ces différentes associations afin d'accroître leurs capacités d'action en direction et au service du pays", a déclaré Robert Dussey lors de son intervention.

Plusieurs phases notamment l'appel à inscription des électeurs, le lancement de l'appel à candidature des Délégués des Pays, la validation des candidatures, le vote en ligne, le dépouillement jusqu'à l'installation officielle des membres sont en vue.

Une politique de communication fluide et plus propice entre les autorités togolaises et sa diaspora est l'une des raisons qui motivent l'Etat togolais.

Les initiatives prises

depuis 2014, à savoir l'exonération de visa pour les Togolais binationaux, les assises de la diaspora de 2014, la semaine des réussites diaspora, pour ne citer que ces actions, a pour but de promouvoir une véritable stratégie de mobilisation des compétences et des ressources de la diaspora en vue de sa participation effective au relèvement du défi de développement économique et social du Togo.

Dans ce même contexte, un Forum économique dédié aux togolais de l'extérieur est annoncé fin septembre prochain à Lomé. Le processus électoral s'ouvre le 15 juillet 2019 et prendra fin le 15 octobre 2019, pour le choix de 77 Délégués Pays répartis dans quatre zones dont l'Afrique avec 45 sièges.

Marcel SOGLO

Locales 2019

LE TAUX DE PARTICIPATIONS S'ELEVE A PLUS DE 50%

Alors que les compilations des résultats s'achèvent sur le territoire après l'élection des conseillers municipaux, le taux de participation est revu à la baisse et s'élève à 50,5%. Cette dernière publication confirme la modification annoncée par la CENI dans sa première publication tournant autour de 60 et 65%.

Dans son intervention le mardi 2 juillet dernier pour communiquer le nouveau chiffre, le président la Commission électorale nationale indépendante, Tchambakou Ayassor a tenu à remercier tout le monde surtout les différents acteurs qui ont contribué à la réussite du scrutin « qui s'est déroulé dans le calme, la sérénité et la paix ».

Les togolais, 32 ans, après les premières élections locales



étaient dans les urnes ce dimanche 30 juin 2019 pour élire 1.527 conseillers municipaux pour 117 communes. Au total 3.423.099 électeurs inscrits sur les listes électorales avaient le choix parmi plus de 11.000 candidats issus de partis ou de listes indépendantes.

A l'exception des communes de Bassar 4 et Avé 2, où les élections

sont reportées à une date ultérieure "pour cause de souci technique, le scrutin s'est déroulé dans le calme et la sérénité sur toute l'étendue du territoire national sans incident, s'est félicité Tchambakou Ayassor, Président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI).

K.Y.

MAESTRO PRODUCTION
Agence de communication audiovisuelle

SPOT PUBLICITAIRE | CLIP VIDEO | DOCUMENTAIRE | FILM

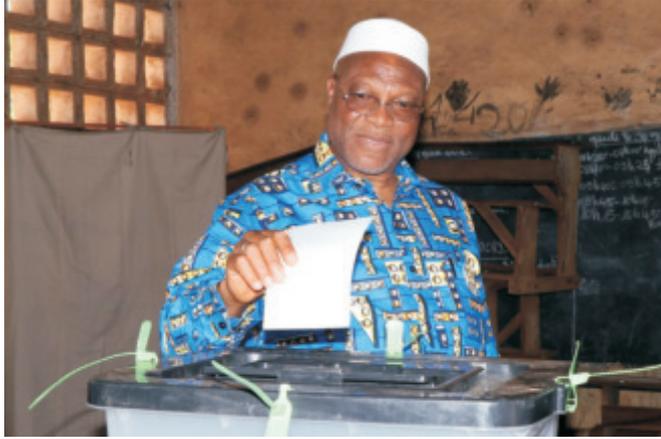
MARIAGE - ANNIVERSAIRE - REMISE DE DIPLOME - CEREMONIE DE LIBERATION

CONTACTS: (+228) 91 33 33 16 / 98 89 52 00

UNIR en voie de remporter la majorité des Communes de la Région Centrale

LE VICE-PRESIDENT ATCHA- DEDJI

**-SALUE UNE CAMPAGNE ELECTORALE DE PROXIMITE, INTELLIGENTE, INTENSE ET VICTORIEUSE
-ET TRANSMET LES FELICITATIONS DU PRESIDENT FAURE AUX POPUATIONS DE SOKODE ET SES ENVIRONS**



Selon les tendances qui se confirmeront dans les heures qui viennent avec la proclamation des résultats provisoires par la CENI, le parti Union pour la République (UNIR) a été largement plébiscité dans la Région Centrale lors des municipales du 30 juin dernier. Les listes Unir de toutes les communes de la région ont remporté la victoire. Dans un communiqué publié ce jeudi 4 juillet, le vice-président du parti en charge de la Région centrale, M. Affoh Atcha Dedji a félicité la population notamment les députés, les secrétaires

préfectoraux, cadres, délégués des Mouvements des Jeunes, des Femmes et des Sages et militants du parti Unir de la Région centrale « pour leurs contributions et appuis multiformes à la magnifique campagne participative qui a abouti à la victoire du parti. L'occasion également pour le vice-président Atcha Dédji de présenter les félicitations et les encouragements du Chef de l'Etat Faure GNASSINGBE à la population pour sa « détermination à soutenir sa politique de paix de développement et d'inclusion sociale. » Selon le e Vice-Président UNIR

Région Centrale, la mobilisation et la disponibilité exceptionnelles des élus du peuple, des cadres militants, des responsables de structures de base de notre parti, de la jeunesse et des femmes nous « ont permis de mener une campagne électorale de proximité, intelligente, intense et victorieuse. Cette mobilisation n'est rien d'autre que la démonstration de l'adhésion forte de la Région centrale à la vision du Chef de l'Etat son Excellence Faure Essozima GNASSINGBE. » Revenant sur ce processus électoral qui devra jeter les bases d'une véritable décentralisation, il a relevé à l'endroit des électeurs que chaque voix compte et d'ajouter « vous avez su voter utile en portant vos choix sur les listes Unir » M. Atcha-Dédji, félicite enfin les conseillers municipaux pour leur brillante élection et nourrit l'espoir « qu'ils travailleront bien que les aspirations soient grandes et les attentes nombreuses, à la construction des communes du bien-être et de prospérités partagés ». En attendant les résultats provisoires qui tomberont d'ici peu, c'est avec satisfaction que le parti UNIR célèbre sa victoire dans une région qui a été le cœur de la contestation en 2017.

La Rédaction

Rapport Fose Municipales 2019

« GLOBALEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, LE SCRUTIN S'EST BIEN DEROULE »



Déployée pour sécuriser les élections municipales de juin 2019, la Force Sécurité Elections (FOSE) a rendu public son rapport ce premier juillet 2019, soit 24 h après la fermeture des bureaux de vote.

Un rapport globalement satisfaisant. Dans un communiqué rendu public, la FOSE 2019 s'est félicitée du déroulement du scrutin. « Globalement sur l'ensemble du territoire, le scrutin s'est bien déroulé » peut-on lire dans ce communiqué.

Pendant, il faut noter quelques incidents dans le canton d'Asrama, Kpotavé-Avia, EPP Baguida, Tchaloudé ou encore Cinkassé, selon le communiqué. Des incidents vite maîtrisés par les éléments de la FOSE, permettant « la poursuite du vote dans le calme et dans la sérénité », poursuivi le communiqué.

Au total, 8000 éléments de la Police et de la Gendarmerie composent la FOSE 2019, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Yawovi Okpaoul, Directeur Général de la Police Nationale.

Didier Marcel Ledoux

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECHERCHES

LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées avec TVA / sans TVA

3000-FCFA 1 500 FCFA

La planche de vignettes

10-800-FCFA 2 700 FCFA

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

3ème FOIRE MADE IN TOGO

26 Juillet au 5 Août 2019

Découvrez les produits 100% togolais et leurs producteurs

Thème : Valorisons et consommons les produits locaux

CCI TOGO
Partenaire Officiel

Municipales du 30 juin au Togo LE VOTE DANS L'AVE 2 ET BASSAR 4 REPORTE POUR DES « RAISONS TECHNIQUES »



Les togolais se sont rendus aux urnes le dimanche 30 juin 2019 pour désigner les conseillers municipaux dans le cadre des élections locales. Mais deux localités n'ont pas connu cette opération qui s'est d'ailleurs bien déroulée sur le territoire national.

Prévenues déjà la veille via un communiqué publié par le Président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Tchambakou Ayassor, les circonscriptions électorales de Avé

2 et Bassar 4 n'ont pu accomplir leur devoir civique ce jour. Le vote a été reporté dans ses deux circonscriptions selon le communiqué pour des « raisons techniques ».

Le président de la Ceni a tenu toutefois à rassurer les populations, ainsi que les divers acteurs impliqués, que « tout sera mis en œuvre pour l'organisation prochaine du vote dans lesdites communes ».

Elysée J.

Affrontements meurtriers à Oti Sud UNE DELEGATION GOUVERNEMENTALE EST ALLEE S'ENQUERIR DES NOUVELLES



Suite aux affrontements meurtriers opposant deux communautés Tchokossi et Gangan, impliquées dans un litige foncier, faisant quatre morts et une vingtaine de blessés, et à la demande du Chef de l'Etat, une délégation gouvernementale, conduite par le ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark Damehane et Tchabinandi Kolani Yentcharé, ministre de l'action sociale, s'est rendue le mardi dernier dans plusieurs villages et localités de l'Oti-Sud pour apporter le soutien et la compassion du gouvernement aux victimes.

Après avoir rencontré la population et constater les dégâts, le ministre de la sécurité Yark Damehane a condamné les violences et invité les populations au calme et à la patience en les rassurant que les auteurs répondront de leurs actes.

La ministre Tchabinandi, a promis s'« investir et poursuivre la sensibilisation et le suivi de proximité afin que tout rentre dans l'ordre ». « Nous avons mis en place fin 2016 des comités ad-hoc ainsi que des conseils préfectoraux de sages afin de prévenir et de gérer les conflits fonciers qui occasionnent d'importants dégâts », a-t-elle souligné.

E.J.

LA FETE DE L'INDEPENDANCE DES USA CELEBREE EN DIFFERE AU TOGO

Les USA ont célébré hier jeudi le 243ème anniversaire de l'indépendance de leur pays. Une semaine avant ce 4 juillet, l'ambassade des USA au Togo a célébré cette fête en différé à Lomé. Membres du gouvernement, corps diplomatique et plusieurs personnalités ont pris part à cette rencontre qui a permis au nouvel ambassadeur Eric Stromayer, de faire l'Etat des lieux de la coopération entre les Etats-Unis et le Togo.

Le ministre des affaires étrangères, Robert Dussey a, quant à lui salué l'excellence de la coopération « multiforme et diversifiée », qui relie Washington et Lomé.

L'excellence des relations entre le Togo et les Etat Unis s'est



encore matérialisée au cours de cette rencontre qui a permis à l'ambassadeur d'annoncer l'octroi par le gouvernement américain, d'une subvention de 18 millions \$ en faveur du Togo. Ce fonds alloué par l'USAID, est destiné à renforcer les efforts du Togo dans la

prévention et le traitement du Sida. Cette célébration est placée sous le signe de l'alunissage, en référence au jubilé d'or de la première marche sur la lune effectuée le 21 juillet 1969 par l'américain Neil Armstrong.

Elysée J.

School Assur

LES ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES BENEFICIENT DE LA PRISE EN CHARGE PENDANT LES VACANCES



School Assur, le Programme présidentiel de protection sociale en milieu scolaire couvre désormais les 12 mois de l'année. Ainsi la première semaine des vacances scolaires de cette année couvrant du 10 au 16 juin a vu 4639 prises en charge effectives dans l'ensemble des différentes régions, pour un montant global de plus de 12 millions FCFA.

Il faut signaler que la prise en charge gratuite de la couverture sociale des élèves des écoles publiques lancée en 2017 par le Chef de l'Etat et mise en œuvre par le Secrétariat d'Etat à l'inclusion financière, permet aux apprenants des établissements scolaires publics de bénéficier de prise en charge dans les centres de santé publics. Les parents sont

dispensés du paiement des frais, qui sont directement remboursés par les assureurs aux formations sanitaires.

Près de 900 000 prises en charge jusqu'à ce jour ont été effectuées, pour un montant cumulé de plus de 2 milliards FCFA.

Elysée J.

Concours Jeunes Créateurs Castel Beer

STYLISTES ! LES INSCRIPTIONS SE POURSUIVENT JUSQU'A FIN JUILLET

Les inscriptions au concours de mode Jeunes créateurs lancé le 17 juin dernier se poursuivent et prennent fin le 7 juillet prochain. Vous êtes stylistes, vous innovez par vos créations, devenez le futur coco Chanel du Togo en postulant au Concours jeunes créateurs de Castel Beer. Ainsi vous pouvez faire vos propositions de photo de vos vêtements, accessoire de vos créations au concours de mode dénommé "les tendances africaines de demain" en se rendant sur la plateforme du concours via ce lien : www.castelbeerdigital.com/bblome. Observer les instructions et remplir le formulaire en incluant une description précise de votre création et votre présentation personnelle.

Togoreveil





T.M.A.

N° 234/16/CN/SS/DG/DIR/DC/8

NOTE CIRCULAIRE

00.00.00.00

Relative à la régularisation de la situation des employeurs et des travailleurs indépendants auprès de la CNSS

00.00

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) rappelle aux employeurs qui ont omis d'accomplir les formalités de leur immatriculation et celle de leurs travailleurs, les dispositions suivantes de la loi n° 2011-006 du 21 février 2011 portant code de sécurité sociale et de ses textes d'application :

I. Immatriculation

Article 7.

Est obligatoirement affiliée à la Caisse en qualité d'employeur, toute personne physique ou morale, publique ou privée, occupant au moins un travailleur salarié au sens de l'article 3 de la présente loi.

L'employeur est tenu de demander son immatriculation à la Caisse au moyen d'un formulaire dans un délai de huit (08) jours à compter :

- soit de l'ouverture ou de l'acquisition de l'entreprise si celle-ci comporte l'emploi de salariés ;
- soit du premier embauchage d'un salarié.

Article 8.

Tout opérateur économique, personne physique, qui crée une entreprise et qui n'emploie pas encore de travailleur salarié, est immatriculé en qualité de travailleur indépendant.

Article 9 :

L'immatriculation du travailleur à la Caisse s'effectue obligatoirement à la diligence de l'employeur dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de son embauche, sous peine des sanctions prévues à l'article 95 de la présente loi.

Dans le cas où le travailleur a déjà été immatriculé par son employeur précédent, le nouvel employeur est tenu d'en informer la Caisse pour la mise à jour de la carrière du travailleur, et ce, dans le délai indiqué au paragraphe 1 du présent article.

...2

-2-

II. Paiement des cotisations

Article 12.

Les cotisations dues au titre du régime général de sécurité sociale instituée par la présente loi sont assises sur l'ensemble des rémunérations perçues par les personnes assujetties, y compris les indemnités, primes, gratifications, commissions et tous autres avantages en espèces, ainsi que la contre-valeur des avantages en nature, mais à l'exclusion des remboursements de frais et des prestations familiales versées en vertu des dispositions de la présente loi. L'évaluation des avantages en nature est faite conformément aux textes en vigueur en la matière.

Les cotisations d'un mois doivent être versées dans les quinze (15) premiers jours du mois suivant le mois échu.

Le montant des rémunérations servant de base au calcul des cotisations ne peut être inférieur au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) en vigueur sur le territoire national.

L'employeur est débiteur vis-à-vis de la Caisse de l'ensemble des cotisations dues. Il est responsable de leur versement y compris de la part mise à la charge du travailleur et qui est précomptée sur la rémunération de celui-ci lors de chaque paie. Toute convention ou décision contraire est nulle et de nul effet.

III. Sanctions

Article 17.

L'employeur est tenu de verser la totalité des cotisations dues notamment la part patronale et la part ouvrière dans les délais.

Une majoration de cinq pour cent (5 %) est appliquée aux cotisations qui n'ont pas été acquittées à la date limite d'exigibilité des cotisations définies à l'article 12 de la présente loi.

Cette majoration est augmentée de un pour cent (1 %) des cotisations non acquittées par mois ou fraction de mois écoulé après l'expiration de trois (03) mois à compter de la date d'exigibilité des cotisations.

Article 18.

L'employeur est tenu de produire trimestriellement une déclaration nominative de rémunérations indiquant, pour chacun des salariés qu'il a occupés au cours du trimestre concerné, le montant total des rémunérations ainsi que la durée du travail effectué. Cette déclaration est adressée à la Caisse, dans les quinze (15) jours qui suivent le trimestre échu.

Article 42 (arrêté 002/12)

Le défaut de production aux échéances prescrites de ladite déclaration comme lieu à l'application d'une majoration de 1000 francs CFA par salarié figurant sur la dernière déclaration produite par l'employeur. Lorsque l'employeur n'a jamais produit de déclaration, la majoration de 1000 francs CFA est applicable pour chaque salarié dont le contrôle a révélé l'emploi dans l'entreprise.

...3

-3-

En cas de retard supérieur à un mois, une majoration identique est appliquée pour chaque mois ou fraction de mois.

Une majoration de 1000 francs CFA est également applicable pour chaque inexactitude, sauf cas de bonne foi, concernant le montant des rémunérations ou le nombre de jours de travail déclarés ou pour chaque omission de salaires constatée pour la déclaration produite par l'employeur.

Les majorations prévues à l'alinéa ci-dessus sont liquidées par le directeur général de la CNSS et recouvrées dans les mêmes conditions que les cotisations.

Article 95.

L'employeur qui a contrevenu aux prescriptions de la présente loi et de ses textes d'application ou qui s'oppose à l'immatriculation de son travailleur est poursuivi devant les juridictions pénales, soit à la requête du ministère public, éventuellement sur la demande du ministre de tutelle, soit à la requête de toute partie intéressée et notamment de la Caisse.

Il est passible d'une amende de cinquante mille (50.000) à cent mille (100.000) francs CFA et, en cas de récidive, d'une amende de cent mille (100.000) à deux cent mille (200.000) francs CFA sans préjudice de la condamnation par le même jugement au paiement des cotisations et majorations dont le versement lui incombait. L'amende est appliquée autant de fois qu'il y a de personnes employées dans les conditions contraires aux prescriptions de la présente loi et de ses textes d'application.

Il y a récidive lorsque dans les douze (12) mois antérieurs à la date d'expiration du délai de quinze jours imparti par la mise en demeure, le délinquant a déjà subi une condamnation pour une infraction identique.

Article 96.

L'employeur qui a retenu par devers lui, indûment, la contribution d'un salarié prélevée sur le salaire de ce dernier au titre du régime des pensions est puni d'un emprisonnement de six (06) jours à trois (03) mois et d'une amende de cent mille (100.000) à deux cent mille (200.000) francs ou de l'une de ces deux peines seulement. En cas de récidive dans le délai de trois (03) ans, il est puni d'un emprisonnement de trois (03) mois à deux (02) ans et d'une amende de deux cent mille (200.000) à un million (1.000.000) francs CFA ou de l'une de ces deux (02) peines seulement.

En conséquence, le Directeur Général de la CNSS vous invite à prendre contact avec ses services techniques au plus tard dans les huit (08) jours qui suivent la réception de la présente note circulaire, faute de quoi vous vous exposez à la rigueur de la loi.

Fait à Lomé, le 24 MAI 2019



Mission de l'Alliance Solaire Internationale au Togo

BIENTOT UN FINANCEMENT DES PROJETS LIES AUX POMPAGES SOLAIRES POUR IRRIGATION ET ADDUCTION D'EAU POTABLE

Une délégation de l'Alliance Solaire Internationale (ASI) conduite par Rajeev Gyani enfin de mission au Togo a dressé le bilan de ces activités lors d'une rencontre d'échange tenu le vendredi 28 juin 2019 au cabinet du Ministère des Mines et de l'Energie avec le Directeur général de l'Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER) Francois Bolidja Tiem, représentant le ministre. L'objectif de la mission était d'évaluer les différents projets soumis à l'ASI pour voir dans quelle mesure, elle peut accompagner le Togo dans ses réalisations solaires étant entendue que l'un de ses objectifs est d'encourager une meilleure exploitation de l'énergie solaire pour réduire la dépendance en combustibles fossiles.

Il s'agit des projets notamment l'installation de champ solaire sur la toiture des bâtiments administratifs, la construction de mini-réseaux solaires, le pompage solaire pour l'irrigation et l'adduction d'eau potable.

Au cours de ses activités la délégation a visité plusieurs chantiers et institutions notamment la SALT avec échanges sur le projet rooftop de l'aéroport, l'Assemblée Nationale avec



échanges sur le projet ombrière, l'académie solaire dans la région maritime, mini-grid de Bavou, les installations SHS en milieu rural et le laboratoire de l'Energie Solaire de l'Université de Lomé. Pour le ministre Marc D. Abla-Bidamon des Mines et des Energies, le but de cette mission est de permettre à la délégation, de faire une évaluation des projets soumis à l'ASI avec les structures et institutions de l'Etat Togolais impliquées notamment l'Assemblée Nationale, les ministères en charge des Energies, de l'Agriculture, de l'Eau, de l'Enseignement Supérieur, de l'Administration territoriale, celui des Finances et d'autres acteurs du domaine de l'énergie solaire.

« Le Togo a pour objectif d'ici à 2030 d'atteindre l'électrification de 100% en milieu rural et l'alliance solaire internationale a noté et observé qu'il y a beaucoup d'initiatives qui ont été déjà prises par le gouvernement togolais notamment l'installation de carte mini grise, il y a également la demande de 1000 pompes solaires destinées à l'alimentation, le projet d'électrification de 317 villages, parallèlement le Togo a également soumis une demande de 5000 pompes solaires à usage agricole à l'ASI a mis une offre exploratoire visant à faire baisser les prix de ces équipements », a souligné M. Rajeev Gyani, Chef de mission en relevant que le Togo est

sur la bonne voie en matière.

Il a salué l'engagement du Togo et la détermination du ministère de l'énergie dans les énergies renouvelables en général et les projets solaires en particulier. « J'ai été frappé par le niveau d'avancement en terme de renforcement des capacités au niveau des universités et au niveau des académies solaires, cela montre la volonté politique qui existe dans ce pays pour avancer dans le cas du renforcement du potentiel solaire et de l'utilisation du solaire dans le pays. Nous avons rencontré plusieurs ministères et nous avons été bien accueillis. Nous avons noté la détermination de tous les ministères concernés, nous avons aussi rencontré le

ministre des finances puisqu'il s'agit aussi de financement, nous avons noté la disponibilité de ce ministère à accompagner le processus » avant d'ajouter que « l'Afrique a confié une grande responsabilité particulière au Togo parce que c'est le Togo qui représente l'Afrique au niveau de l'Assemblée Nationale de l'ASI en sa qualité de vice-président, tout ceci montre le poids que le Togo a dans cette alliance et la responsabilité que le continent lui confie de faire avancer l'énergie solaire ».

Il faut souligner qu'après la mission des projets validés liés aux pompages solaires pour irrigation et adduction d'eau potable trouveront un financement. Pour le Directeur général de l'Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER) Francois Bolidja Tiem, ces deux projets vont couvrir le monde rural, un grand atout pour les populations en général et aux agriculteurs en particulier. Le Togo va également, avec le concours de l'ASI, bénéficier d'un centre d'expérimentation et d'implémentation de l'énergie solaire sur le campus universitaire de Lomé.

Komla Y.



UNIVERSITY OF
CAPE COAST

ETUDIER AU GHANA



UNIVERSITY OF CAPE COAST: La plus prestigieuse Université du Ghana vient à votre rencontre à Lomé du 01 au 05 Juillet 2019

Filières & Formations de la LICENCE AU DOCTORAT

- LETTRES ET SCIENCES HUMAINES: Littérature, Communication, musique, danse, filmographie, Théâtre, philosophie, langues, religion, tourisme, anthropologie, géographie, histoire, sciences sociales et économiques, sociologie, commerce, droit...

- SCIENCES DE L'EDUCATION: Mathématiques, psychologie, économie, pédagogie, physique...

- AGRICULTURE ET SCIENCES NATURELLES: Agriculture, physique, statistiques, chimie, technologie, actuariat, météorologie, sciences moléculaires...

- SANTE ET MEDICINE: Médecine, infirmerie, sciences biomédicales, pharmacie, radiographie...

- ETUDES A DISTANCE.

- ANNEE PREPARATOIRE, DU (DIPLOME UNIVERSITAIRE) EN ANGLAIS



INSCRIPTIONS et ADMISSIONS sur PLACE, à LOME

Du 01 au 05 Juillet 2019 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Lieu: Agence Ekom&Kekeli, Kikame, Rue 71, Villa n° 13, AFG Lomé

Tél.: 22509887 / 90559056 / 91592393

Site Web : www.ucc.edu.gh

Email : cie@ucc.edu.gh

admission@ucc.edu.gh

Représentant UCC au Togo:

Ekom&Kekeli, Rue 71, Villa n° 13, AFG Lomé

Tel.: 22 50 98 87 / 90 55 90 56 / 91 59 23 93

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE
INDEPENDANTE



CENI - TOGO

ELECTIONS DES CONSEILLERS
MUNICIPAUX

FÉLICITER LE VAINQUEUR
C'EST UN ACTE DE GRANDEUR !
NON A DES CONTESTATIONS
VIOLENTES !



#ElectionsTg2019

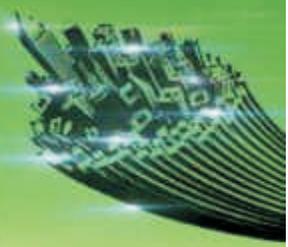
TOGOLAIS VIENS, BÂTISSONS LA CITÉ

PASSEZ AU TRÈS HAUT DÉBIT!



Le Très Haut Débit Fixe

jusqu'à 100 Mbps



	VITESSE DE CONNEXION	FORFAIT*	VALIDITÉ
INTERNET HAUT DÉBIT (ADSL)	jusqu'à 2 Mbps	12 500 F	30 jours
	jusqu'à 20 Mbps	20 000 F	
INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT (FTTH-FIBRE OPTIQUE)	jusqu'à 25 Mbps	25 000 F	
	jusqu'à 50 Mbps	30 000 F	
	jusqu'à 100 Mbps	49 000 F	

FRAIS D'ACCÈS

(Construction de ligne et activation)

25 000 F avec mise à disposition du modem routeur d'accès Internet

La Fibre Optique Togocom est déjà disponible ici :

- Baguida (Monument-Avépozo)
- Agoè Réserve
- Cité de Baguida (ancienne cité)
- Cité BOAD à Baguida
- Zone Pure Plage et Marcelo Beach
- Rond-point Port
- Ablogamé
- Rue de l'OCAM
- Boulevard Circulaire
- Assivito
- Kodjoviakopé
- Nyékonakpoé
- Tokoin SOTED
- Forever
- Nukafu
- Cité OUA
- Cité Millenium
- Résidence du Bénin
- Adawlato
- Hédzranawoé
- Kégué
- Sîto Aéroport
- Pharmacie des Étoiles
- Adoboukomé
- Ancien CCF
- PNUD
- Tokoin Trésor
- Bvd GTA - Atikoumé
- Bvd Atikoumé - Totsi
- Bvd Totsi - Limousine
- Djidjolé
- GTA
- Supermarché Concorde
- Adidoadin
- Limousine
- Totsi
- Klikamé
- Agbalépédo
- Lomégan
- GTA
- Supermarché Concorde
- Djidjolé
- Avédji
- Cacavéli
- Anomé
- BKS 1
- Houmbi
- Bvd du 30 Août
- Avénou
- Avé Maria
- Boukarou
- Adidogomé
- Démakpoè
- Fiovi
- Minamadou
- Atiéguo



Le Haut Débit Fixe

INTERNET ULTRA RAPIDE APPELS ILLIMITÉS LIBERTÉ TOTALE

Infos & réservations : **112 / 70 43 30 00**



(*) Offres disponibles en zones éligibles et soumises à conditions.

Groupe TOGOCOM

Entretien avec M. Koffi ODOUMTAN, promoteur du thé MAFI

« NOUS VOULONS DISPOSER D'UNE GRANDE UNITÉ DE PRODUCTION »

Le thé MAFI est une tisane composée de la citronnelle qui lui donne le goût naturel aromatisé, du gingembre et du kinkéliba. A entendre son promoteur, M. Koffi ODOUMTAN, il renferme plusieurs vertus thérapeutiques. « Le thé MAFI, traite le paludisme à titre préventif et curatif », rassure-t-il. Pour rendre vraiment service aux consommateurs, il se bat avec son équipe pour que ce nouveau produit soit à la portée de tous les togolais.

Bonjour Monsieur, vous êtes le promoteur du thé MAFI. Comment est née l'idée de produire ce thé ?

L'idée de la production du thé MAFI m'est venue au cours d'une réflexion à une question que je me pose souvent ; que puis-

décidé d'intégrer dans cette formule du kinkéliba et du gingembre qui sont des ingrédients bourrés de vertus. Il faut aussi souligner que la citronnelle est une tisane traditionnelle que nous prenons régulièrement contre la fatigue et particulièrement contre le paludisme.



je apporter à ma communauté ? J'en ai discuté avec un de mes oncles qui m'a proposé la formule magique : citronnelle en infusion. De là, nous avons ensemble commencé la réflexion et les préparatifs pour mettre un thé à la portée de la population togolaise. Nous avons également

J'ai commencé cette activité proprement dite cette année et je peux dire déjà que le produit est adopté par ceux qui l'ont goûté.

Présentez-nous ce thé et ses vertus.

Le thé MAFI est une tisane



composée de la citronnelle qui lui donne le goût naturel aromatisé, du gingembre et du kinkéliba. Il faut souligner qu'aucun produit chimique n'entre dans la composition de notre infusion. C'est un produit sain. C'est un thé très thérapeutique. Il lutte contre la fatigue intense, l'insomnie, la constipation, le thé MAFI renforce le système immunitaire, rajeunit les cellules, etc... Le thé MAFI, traite le paludisme à titre préventif et curatif.

Le thé MAFI comporte essentiellement des antioxydants qui luttent contre l'intoxication et nous permettent d'être permanemment en bonne santé.

Où peut-on le trouver et à combien ?

Actuellement, le thé MAFI s'acquiert par commande. Bientôt vous le

trouverez à Baguida dans la boutique 228 entrepreneurs ; à Agoè Telesou à l'établissement Wofia ; au salon Mivakpo, entre le carrefour Léo 2000 et entreprise de l'Union ; à Africashop à Avenou ; au niveau de Couronne de Simon à Kagome en face de la pharmacie Chris Roi. Nous sommes en train de réfléchir à trouver d'autres vitrines pour mettre notre produit à la disposition de la population. Le thé MAFI est disponible à 800 FCFA le paquet.

Etes-vous satisfaits du parcours que vous avez déjà fait avec cette initiative ?

Bien sûr que oui, je suis très satisfait, surtout que c'est le début d'une longue aventure avec notre clientèle et le début de toute chose n'est pas facile.

Comme je le disais précédemment, le thé MAFI est très bien accueilli par ceux qui l'ont essayé et c'est dommage que ce beau produit ne soit pas encore facilement accessible à tout le monde. Pour cette raison, nous travaillons durement pour que le produit soit disponible sur le marché togolais. Ce sera chose faite très prochainement.

Quels sont les défis que vous comptez relever cette année ?

Nos défis sont énormes. D'abord nous voulons naturellement que le thé MAFI soit connu au Togo et dans le monde. Surtout pour ses vertus, lesquelles soignent les maux dont souffrent les populations. Ensuite, nous voulons disposer d'une grande unité de production qui peut nous aider à satisfaire la demande sur le marché.

Propos recueillis par Londou KAWANA

Développement des infrastructures au Togo

LE BARRAGE DE GERIN-KOUKA BIENTÔT REHABILITE



Le barrage de Gérin-Kouka (préfecture de Dankpen) sera réhabilité très prochainement, avec l'aide financière de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Envahie par le sable et les ordures, cette retenue d'eau jouait un rôle capital dans le quotidien des populations riveraines. 550 millions de Fcfa seront consacrés à ce projet financé par la FAO en appui à l'Etat togolais.

Des canalisations seront construites pour récupérer les eaux de ruissellement venant du centre-ville de Dankpen. Un système d'électrification photovoltaïque ainsi que l'installation d'un réseau de distribution d'eau potable sont prévus afin de répondre à d'autres besoins sociaux.

"Ce site a un double avantage, écologique, biologique. C'est pour cela que la FAO s'engage", explique Oyétunde Djiwa, chargé de programme à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Le barrage de Gérin-Kouka avait été construit en 1953, soit 7 ans avant l'indépendance du Togo.

Marcel SOGLO

Garantie des financements aux agriculteurs togolais

L'AFRICAN GUARANTEE FUND ET LE MIFA SIGNENT UNE CONVENTION

Une convention de partenariat pour la mise en place d'une garantie des financements des acteurs de la chaîne de valeur agricole du Mécanisme Incitatif de Financement agricole (MIFA) a été signée le 2 juillet entre le MIFA et l'African Guarantee Fund (AGF West Africa S.A). Les documents ont été paraphés par le Directeur Général du MIFA Aristide Agbossoumonde et la Directrice Générale de AGF Adidjatou Zanouvi.

La convention va permettre la mise en place des garanties de portefeuille couvrant 50% des montants des projets soumis par le MIFA aux institutions financières partenaires. Les deux structures s'engagent également à prévoir des garanties individuelles au profit des acteurs accompagnés par le MIFA, qui sollicitent le financement des institutions financières partenaires du MIFA.

Pour la Directrice, « L'AGF va apporter une assistance technique au MIFA afin de pouvoir analyser, évaluer sur le long terme, appuyer le renforcement de Capacités nécessaires pour les



agriculteurs et des institutions financières dans la connaissance de la technicité de l'agri-business et l'Agro-industrie.»

Le Directeur de MIFA pour sa part a souligné que la convention permettra au MIFA « de jouer son rôle de structuration, d'accompagnement, d'appui à

tous les acteurs du secteur agricole afin qu'ils soient professionnels pour rassurer les banques et bénéficier du financement et donc de la garantie que l'AGF pourra apporter ».

K.Y.

Lutte contre la criminalité transnationale organisée**LES MAGISTRATS ET OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE SENSIBILISES ET OUTILLES**

Les acteurs de la chaîne pénale togolaise (justice) étaient en atelier de sensibilisation et de renforcement de capacité depuis hier à Lomé.

Cette rencontre qui s'achève ce vendredi 5 juin, était ouverte hier jeudi 4 juin 2019 par le Garde des sceaux, Ministre de la justice Puis Agbetome a invité les participants à disposer d'une bonne volonté pour la perfection des enquêtes pénales.

Le Ministre a également plaidé pour la mise en œuvre d'une collaboration en matière pénale. Il a, à cet effet souligné la nécessité des efforts conjugués. Réunissant une quarantaine de participants, cet atelier vise à promouvoir l'efficacité de la justice pénale à travers la sensibilisation des Magistrats et Officiers de Police judiciaire sur l'exécution rapide des demandes d'entraide pénale internationale.

Ils ont, durant ces deux jours, été outillés sur les bonnes pratiques en la matière ainsi que motivés à l'exécution diligente des demandes d'entraide pénale internationale.

Depuis quelques années, le village planétaire assiste à la montée, à une vitesse exponentielle des activités criminelles de toute nature notamment la cybercriminalité, le trafic illicite

des drogues, le trafic illicite des migrants et surtout le terrorisme qui relève de la justice pénale.

Le Gouvernement togolais et l'Union européenne, conscients de la nécessité des actions pénales rapides entre les Etats pour lutter contre le fléau, ont signé une convention de financement du Programme d'appui au Secteur de la Justice (PASJ) le 26 octobre 2015 dans le but de moderniser la justice et de la rendre plus performante.

Cet atelier s'inscrit dans ce programme notamment son résultat 4 relatif à la coopération entre la police et la justice pour le traitement efficace des procédures judiciaires. Pour le Directeur des Affaires Pénales et des Grâces, l'entraide pénale internationale est nécessaire pour faire face aux crimes. " Le Togo ne saurait être un havre où des trafiquants, des terroristes et des délinquants en col blanc viennent blanchir les produits de leurs entreprises criminelles", a déclaré M. Isidore Amouzou Tossa Akohouegnon.

L'entraide pénale internationale est la diversité de collaboration entre un Etat et plusieurs autres Etats en matière de procédure pénale.

Marcel SOGLO

Promouvoir les valeurs culturelles du Togo**LA PREMIERE EDITION DU CONCOURS DE CHANTS ET DENSES TRADITIONNELLES DU TERROIRE LANCEE**

Notre pays regorge de beaucoup de richesses culturelles. Nous devons œuvrer pour les pérenniser". C'est sur cette belle déclaration que la première édition du concours "dense du terroir" est lancée par la promotrice Élysée Kodo.

Ce samedi 29 juin 2019, la

maison des jeunes sise au quartier Gblékomé a vibré au rythme des chansons et danses traditionnelles originalité togolaise.

Des jeunes représentants plusieurs peuples et milieux culturels de toute l'étendue du territoire ont permis à une immense foule de vivre une soirée

inéдите et artistiquement riche.

Plusieurs groupes culturels ont pris part à ce premier et grand rendez-vous culture. L'objectif, selon Elysée Kodo, est de "promouvoir les valeurs culturelles du Togo en voie de disparition."

A l'issue des prestations, le jury a eu la main lourde pour désigner le vainqueur. Au finish, c'est l'école "La Mérite" qui s'adjuge la première place de cette première édition.

"Après tout c'est la culture togolaise qui a gagné", a précisé madame Kodo, parlant du rôle que peut jouer la culture dans les processus de paix.

Journaliste de profession, Elysée Kodo se connaît aussi en matière culturelle, après quelques années de formation en la matière en Tunisie, elle veut se mettre au service de sa nation.

Fémi Babatoundé

MON HISTOIRE AVEC DIEU

M. AYIH Messan Adjéowoda alias Tonton Cc est un grand chanteur et missionnaire de l'évangile auprès de la jeunesse en difficulté. Sa réelle et profonde soif de Dieu l'avait poussé à embrasser le Rastafarisme puis les enseignements islamiques, hindouistes, ésotériques, philosophiques et traditionnels africains. Avec ces multiples pistes qu'il explorait, sa soif de Dieu demeurait inassouvie. Il continuait à se débattre dans les liens de l'ivrognerie, de la débauche sexuelle et de la toxicomanie. Mais en 1987, il fit une rencontre qui changea toute sa vie. Il s'agit d'une rencontre avec Dieu à travers l'évangile qui lui fut prêché. Depuis ce temps, il décida à son tour de chanter pour libérer ses semblables de tout joug. Lisez son histoire !



J'ai rencontré le Seigneur en 1987 à Abidjan en Côte-d'Ivoire. Ayant senti dans mon cœur un vide profond, une réelle soif de Dieu c'était imposée à moi, ce qui m'avait poussé à embrasser le Rastafarisme, la croyance Rasta qui confesse l'ex empereur éthiopien Haïlé Sélassié comme le sauveur de l'humanité contrairement aux Chrétiens qui confessent le nom de Jésus-Christ.

Ma soif de Dieu n'étant toujours pas éteinte, je m'étais tourné vers les enseignements islamiques, hindouistes, ésotériques, philosophiques et traditionnels africains mais ma soif de Dieu demeurait toujours inassouvie. Je continuais à me débattre dans les liens de l'ivrognerie, de la débauche sexuelle et de la toxicomanie.

Du plus profond de mon être, mon âme aspirait à une délivrance pour une paix et une stabilité réelle qui puisse balayer mon incertitude du lendemain et me donner plus d'assurance de mon salut éternel. Quand l'évangile de la nouvelle naissance au travers du sacrifice

de Jésus à la croix de Golgotha me fut prêché, je décidai de remettre ma vie entière entre les mains de mon Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Je fus alors baptisé par immersion en 1987.

Après mon baptême, je décidai de chanter désormais l'évangile pour donner l'opportunité à mes semblables et particulièrement aux jeunes de se réconcilier aussi avec leur créateur et leur permettre de se libérer de tout joug malsain, des forces sataniques et démoniaques qui pèsent sur eux. Je comprends mieux la nécessité de m'investir plus dans la pratique de l'amour en aspirant plus au mieux-être des laissés pour compte, des veufs et veuves, des prisonniers, en un mot servir plus mon prochain. Je rends à présent gloire à Dieu qui m'a affranchi de la loi du péché et de la mort, détruisant toute forme de malédiction sur ma vie et me conférant le pouvoir d'être appelé enfant de Dieu né non du sang ni de la volonté de l'homme mais de Dieu par l'Esprit Saint.

Témoignage reçu par Londou KAWANA



RTOGOREVEIL
Le port d'une actualité qui réveille

Visitez notre page web

- Politique
- Education
- Culture
- Economie
- Société

www.togoreveil.com

Saison des fêtes culturelles aux Togo

LES JEUNES KABYE A L'HONNEUR A PARTIR DU 13 JUILLET PROCHAIN



Le peuple Kabye s'apprête à affirmer son identité culturelle cette année. La préfecture de la Kozah va vibrer au rythme des luttes traditionnelles « Evala » à partir du 6 juillet 2019, date où débutent les cérémonies préparatoires.

Les jeunes garçons de cette partie du Togo vont entrer dans l'arène de cette lutte précisément à partir du 13 juillet. Ces luttes "Evala" qui sont d'une grande importance capitale en pays kabye vont durer deux semaines.

« Evala » (du Kabye), la plus grande fête du peuple Kabye dans le nord du Togo est un premier rite initiatique permettant au jeune Kabye en âge de lutter (le « Evalou ») de passer de jeune homme en adulte. Elle regroupe les jeunes de tous les cantons de la préfecture de la Kozah. A noter qu'en marge de cette fête traditionnelle, plusieurs activités seront au menu.

Fémi Babatoundé

Gospel/"N'DI VONVON" (Je fais peur)

YVES LEBON EVANGELISE LES ENNEMIS A TRAVERS SON NOUVEAU SINGLE

Il fait peur. Il fait peur surtout aux ennemis il fait peur à ceux qui veulent lui faire du mal. N'DI Vonvon, le terme mina signifie "je fais peur" terme que l'artiste de la chanson togolaise Yves Lebon a choisi pour célébrer cette année la fête de la musique le 21 juin 2019.

Sortie donc le 20 juin à la veille de la fête de la musique cette année 2019, le single dont le titre est N'DI Vonvon permet à M. KPOBIE Pyabalou, alias Yves Lebon dans un style rassurant et à l'image d'un croyant d'envoyer un message de Dieu à ces potentiels ennemis. L'artiste qui veut mettre en exergue la puissance de Dieu voudrait faire connaître Dieu à ses ennemis qui tentent de lui en vouloir. Entouré d'anges de Dieu l'artiste assure et affirme qu'il vit sous la protection de Dieu et à la mainmise sur les forces du mal. « N'DI Vonvon c'est-à-dire je fais peur à mes ennemis. Je suis couvert par les anges de Dieu. Mes ennemis ne peuvent plus rien faire encore. Dieu est toujours avec moi et à tout moment », a-t-il affirmé.



A présent qu'il vit sous la protection divine, l'artiste vit dans la tranquillité et sans crainte. Il promet du feu de Jésus Christ aux ennemis comme le souligne la chanson. « Je veux parler des difficultés que l'on rencontre au cours de la vie qui ne vient pas de Dieu et qui sont le fait de nos ennemis. Donc maintenant que je l'ai su. Si mes ennemis se lèvent encore pour me détruire ils

vont avoir le feu de Jésus Christ c'est-à-dire "fire" en anglais.

A travers cette chanson, du rythme Afro bite et du gospel, l'artiste évangélise et conseille de bannir la persécution, la jalousie, l'envie de nos comportements sous peine d'être frappé par le feu de Jésus Christ. Le single est téléchargeable sur le 228midj.tg.

Komla Y.

2e tour des Journées de santé de l'enfant

DES SOINS GRATUITS EN FAVEUR DES FEMMES ET DES ENFANTS



Du 4 au 7 juillet 2019, le Togo célèbre le deuxième tour des Journées de santé de l'enfant (JSE).

Ces journées se dérouleront dans les régions des Savanes, Kara, Centrale, Plateaux et Lomé-Commune, à part la région Maritime qui a un autre

programme d'intervention.

Pour marquer ces journées, des services sanitaires gratuits sont envisagés en faveur des enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes notamment la supplémentation en vitamine A, le déparasitage à l'Albendazole et la vaccination de routine. Quant aux

femmes enceintes, elles seront vaccinées contre le tétanos.

Toutes ces interventions seront données gratuitement et lutteront contre 12 maladies infantiles. Il est à noter la nécessité de présentation des carnets de santé préexistants.

Dans ce même contexte, les leaders d'opinion, les chefs traditionnels et religieux de Lomé-commune ont été sensibilisés la semaine dernière.

Ils sont conviés à contribuer pour la grande mobilisation des populations. Il s'agit donc d'informer à grande échelle leurs populations sur le bien-fondé de ces services pour la santé et le bien-être des enfants ainsi que des femmes enceintes.

Didier Marcel Ledoux

"ECHOS DU TOGO", LA PREMIERE EMISSION INTERNATIONALE TELEVISEE DEMARRE LE 2 JUILLET



«Echos du Togo» c'est le nom de la première émission de la chaîne télévision Vox AFRICA, dédiée au Togo sur tous les secteurs. Elle a débuté le mardi 02 juillet à 19h sur cette chaîne panafricaine. C'est la première fois qu'une chaîne de portée internationale consacre un programme spécial et périodique sur le Togo.

L'objectif est d'offrir une visibilité internationale à l'actualité togolaise pour mieux informer les togolais de tous les horizons. A travers ce programme d'autres pays connaîtront davantage le Togo.

Pour Roger Amémavoh, Présentateur de ce programme, il s'agira de, «faire de cette émission, le programme par excellence qui offre la visibilité du Togo à l'international. Rapprocher davantage voxafrika des togolais pour la croissance de son audience.»

«Écho du Togo», ce sera tous les mardis à 19h sur Voxafrika avec 4 rediffusions (mercredi 17h, vendredi 9h30, samedi 13h30, dimanche 11h30).

Il est à préciser que la chaîne Vox Africa a une forte audience auprès de 66 pays dont tous les pays d'Afrique plus la France, la Suisse, la Belgique, Londres. C'est une télévision qui émet dans deux langues à savoir le Français et l'Anglais.

Marcel SOGLO

JSFDT MOBILISE LES JEUNES POUR UNE JOURNEE DU DON DE SANG DEMAIN SAMEDI

Le mouvement Jeunes Sans Frontière pour le Développement du Togo (JSFDT) organise ce samedi 06 Juillet 2019 au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) une journée de Don de sang. Vu l'urgence actuelle née de la pénurie de poches de sang dans les hôpitaux du Togo, JSFDT invite les volontaires à une mobilisation générale « pour faire de cette journée un véritable succès et ainsi soulager nos hôpitaux. » Selon Marcel Tchato NAMANDJI, la journée de don de sang qui est organisée demain, s'inscrit dans le cadre des activités annuelles du mouvement et va permettre de sauver des nombreuses vies humaines.



La Rédaction



RENOVA DONNEZ PLUS DE VALEUR A VOS ACTIFS IMMOBILIERS



+228 22 51 57 22

+228 90 41 47 08



RENOVA est la ligne de la société SOPROGI S.A.
qui s'occupe exclusivement des projets de rénovation.

Dès que vous pensez **MODIFICATION, MODERNISATION, AMÉLIORATION, AGRANDISSEMENT, MEILLEURE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE**, ne vous posez pas de questions; **FAITES NOUS APPEL** et nous vous donnerons des **RÉSULTATS AU-DELÀ DE VOS ATTENTES.**

NOS ETAPES

- 1 Evaluation des besoins
- 2 Présentation de devis
- 3 Etudes-Consells-Plans & Visuels
- 4 Planning d'exécution



NOS METIERS

Réalisation et suivi de chantier Menuiserie Système d'élévation
 Revêtement Plomberie - Climatisation Domotique
 Electricité et illumination Extension

RENOVA l'Expert de la Rénovation